

Image not found or type unknown



Divorce de mon papa en novembre 2019

Par **sokessy**, le **09/11/2020** à **15:07**

Bonjour,

le divorce de mon papa a été prononcé? en novembre 2019, sur l'acte de ce jugement il apparaît que son ex-épouse demande la révocation des donations, que veut dire cela ??

étant tutrice de mon papa depuis peu je m'interroge sur la vente de ses biens par avance merci.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Par **youris**, le **09/11/2020** à **15:55**

bonjour,

il faut savoir si le jugement de divorce mentionne ou pas la révocation des donations, il ne suffit pas que son ex-épouse le demande.

salutations